

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 27283  
Numéro SIREN : 817 471 311  
Nom ou dénomination : 5 FRIEDLAND

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2023 sous le numéro de dépôt 1472

**CERTIFIE CONFORME**

**5 FRIEDLAND**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 35 000 Euros**  
**Siège social : 3 avenue de Friedland 75008 Paris**  
**RCS PARIS 817 471 311**

*Pydg*

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

L'an 2022, le mercredi 14 décembre, au siège social

c.f.e.b. SISLEY, Associé unique de la société 5 FRIEDLAND, société par actions simplifiée unipersonnelle,

**APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

c.f.e.b. SISLEY, Président de la société 5 FRIEDLAND, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) de l'exercice, d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du Commissaire aux comptes.

Les documents lui ont été adressés et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

**A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :**

- le non-renouvellement des commissaires aux comptes ;
- la suppression des commissaires aux comptes.

### PREMIERE DECISION

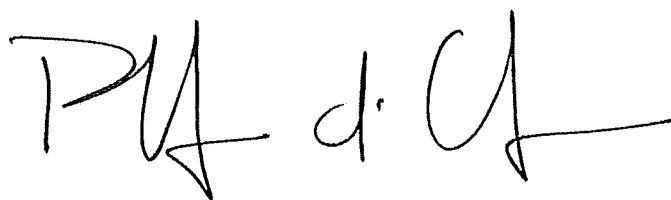
L'Associé unique confirme le non-renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes titulaire MAZARS SA et celui du Commissaire aux comptes suppléant Thierry BLANCHETIER, à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ainsi que leur suppression pour les exercices futurs.

### DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qui découlent du présent acte.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'Associé unique et consigné sur le Registre des décisions.

c.f.e.b. SISLEY  
Président de 5 FRIEDLAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. d. C.' followed by a long horizontal stroke.